



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/07/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

*Séance du lundi 20 juillet 2009*

**D - 20090421**

***Aujourd'hui Lundi 20 juillet Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

## **Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (*absent de 17 h20 à 20 h*), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

## **Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE,  
Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Équipement de Sports et de Loisirs. Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Information du conseil municipal.***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié par contrat de régie intéressée du 3 décembre 2007 l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la SNC Axel Véga, Société Bordelaise de Sports et de Loisirs. Il s'agit du vélodrome de Bordeaux Lac, de la patinoire, des tennis, du bowling de Mériadeck, et de la patinoire provisoire d'hiver. Ce contrat d'une durée de 5 ans a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et expire le 31 décembre 2012.

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

#### I – L'évolution de la fréquentation

##### 1) Un environnement en mutation

-la crise économique a un impact réel au cours de l'année 2008. Cela s'est ressenti notamment pour l'activité « spectacles ». Le nombre de spectacles prévus par les producteurs a été moins important que les années précédentes. Le public a été moins nombreux à se déplacer. Le prix des billets de spectacles est un frein en particulier pour les familles qui privilégient des loisirs moins onéreux. Cette situation a profité aux loisirs sportifs offerts par les équipements.

-la concurrence s'est intensifiée : des établissements similaires comme le bowling et la patinoire qui sont situés en périphérie sont plus facilement accessibles en voiture. En revanche, la clientèle reliée par le tramway vient plus facilement au centre ville.

-la moindre disponibilité des terrains de tennis pour la clientèle a entraîné un effondrement de la pratique du tennis.

##### 2) Les actions d'adaptations menées par Axel Vega

Face à cette situation, le régisseur a engagé diverses actions :

-les enquêtes de satisfaction qui ont permis de dégager les points forts et les points faibles ainsi que d'identifier le public actuel et les moyens de le fidéliser.

-la modernisation de la communication sur Internet : le nouveau site est en ligne depuis avril 2009.

-le renouvellement des animations comme la peinture sur glace, le karaoké au bowling, des challenges pour les pratiquants du badminton et du vélo sur piste.

-des opérations en direction des familles : la patinoire bénéficie du label « famille plus », l'équipement spécifique des pistes permet aux enfants de 5 ans de jouer au bowling.

-l'accueil des personnes à mobilité réduite : du matériel spécialisé permet aux personnes en fauteuil de patiner en sécurité.

-l'ouverture de la patinoire à l'occasion des journées du patrimoine.

-la mise en valeur des équipements a permis d'augmenter leur confort et leur convivialité.

##### 3) La fréquentation des équipements maintenus

Globalement, par rapport à 2007, la fréquentation sportive des sites est à la hausse :

+4,1% pour la patinoire

+3% pour le bowling

+4% pour le grand public du stadium  
+2% pour le public, +8% pour les scolaires au badminton  
+1% pour la patinoire d'hiver.

La fréquentation des scolaires baisse de 8% au vélodrome tandis que l'attribution de 2 courts de tennis à l'Union Saint Bruno fait chuter de 45% la fréquentation de la clientèle.

#### Les manifestations sportives

Les manifestations sportives à la patinoire et au stadium ont attiré 37 749 spectateurs contre 28 296 en 2007 soit une hausse de 33%.

#### Les manifestations culturelles

Par rapport à 2007, la patinoire a enregistré une baisse de 19% des représentations de spectacles et de 33% du nombre de spectateurs.

En conclusion, tous les équipements ont reçu près de 400 000 personnes en 2008.

#### II - Les modes de fonctionnement revus en fonction des nouveaux engagements

Les actions mises en oeuvre s'inscrivent dans une démarche d'écologie citoyenne et respectueuse de l'environnement. Il s'agit :

- du tri sélectif des déchets : séparation du papier et du carton des autres déchets.
- de la diminution des rejets : le changement du revêtement de la glace a permis de supprimer le polyane pour protéger la glace et l'utilisation de ruban adhésif
- de la rationalisation des impressions : utilisation des outils d'impression en réseau, limitation des éditions papier
- d'une communication ciblée et respectueuse de l'environnement : les flyers, affiches sont limités à l'essentiel, les mailings papier sont remplacés par des mailings, refonte du site Internet.
- de mesurer les attentes du public grâce aux enquêtes de satisfaction.

#### III – Le personnel

Le poste « personnel » représente la moitié des frais de fonctionnement. Le régisseur gère au quotidien ce poste important compte tenu du « turn-over » des postes de travail. Des recrutements adaptés ont permis de rationaliser les moyens de communication et les modes de fonctionnement d'Axel Véga. Au titre de la formation, 40 salariés ont suivi 87 formations (secouriste du travail, habilitation électrique, conduite d'engins, sécurité incendie, informatique).

#### IV – L'entretien des bâtiments

La maintenance courante des équipements est assurée par le régisseur tandis que la Ville de Bordeaux réalise les grosses réparations. Les investissements mobiliers délégués à Axel Véga se sont élevés à 233 500,96 € dont 154 820 € pour l'acquisition d'un nouveau système de couverture de la glace pour les concerts.

#### V - Les comptes de la régie intéressée

La bonne tenue de l'activité sportive en 2008 n'a pas suffi à compenser la forte baisse de l'activité spectacles (le niveau le plus bas depuis 10 ans).

#### Les recettes

Le chiffre d'affaires des manifestations est en diminution de 30% par rapport à l'année précédente, il est aussi en diminution de 20% par rapport au budget prévisionnel. Plusieurs tournées de spectacles ont été annulées. Par ailleurs les spectacles maintenus ont connu une faible fréquentation ce qui a entraîné une diminution du chiffre d'affaires locatif spectacles puisque celui-ci est lié à la fréquentation.

#### Les dépenses

Globalement les dépenses sont comparables à celles de 2007 mais supérieures de 100 000 € au budget prévisionnel.

Les dépenses liées aux manifestations ont diminué de 37% par rapport à 2007 et de 10% par rapport au budget prévisionnel.

Les dépenses de maintenance et d'entretien ont dépassé les prévisions notamment à la patinoire : entretien de la surfaceuse, réparation d'une fuite détectée dans le circuit de froid. Les dépenses de fluide sont en légère baisse en raison notamment des conditions climatiques. Les frais de personnel sont légèrement supérieurs aux prévisions.

#### Le résultat

La perte du chiffre d'affaires pour les spectacles soit 200 000 €, entraîne un déficit supérieur de 200 000 € aux prévisions. Après prise en compte de la taxe professionnelle, le déficit se réduit à 174 000 €.

Le contrat en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 stipule que le régisseur peut percevoir un intéressement plafonné à 101 250 € fondé sur trois critères : l'amélioration de la fréquentation, la diminution du déficit, la qualité de la prestation.

L'intéressement du régisseur en 2008, fondé sur les seuls critères de l'amélioration de la fréquentation et la qualité de la prestation, s'établit à la somme de 32 200 €. L'annexe 7 en détaille le calcul.

Pour votre complète information, sont annexés à la présente synthèse, le rapport annuel 2008 et le budget 2008 avant intéressement du régisseur.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 juillet 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Arielle PIAZZA**  
**Adjoint au Maire**